

# L'Indépendant

Abonnements | Bordogne... Un an 48 fr. | Autres départements. 55 fr.

Directeur-Administrateur  
Robert TAILLANDIER

Téléphone 5  
C. C. P. Limoges 267.19

Années classées... la 1. 4 fr.  
Chronique locale... 5 fr.

Années judiciaires, la 1. 5 fr.  
— commerciales > 3 20

## Ayons confiance dans notre Pays

Le Président Laval a parlé au pays et son discours a eu en France et à l'étranger le plus grand retentissement.

Discours de bonne foi, exposé sincère d'une situation, difficile certes, mais non sans issue, espoirs fondés par l'évolution des événements. « J'ai confiance dans mon pays » a dit, en terminant, le chef du gouvernement.

C'est précisément parce qu'il a confiance en son pays que le président Laval a tenu à lui adresser des déclarations nettement sévères parfois, sans déguiser, en quoi que ce soit, la vérité.

Son pathétique appel à la conscience humaine mérite d'être souligné : « Si je parlais au nom de la France victorieuse, a-t-il dit, ma voix s'élèverait plus forte, mais mon langage resterait le même ».

Souhaitons que ce langage d'un homme qui ne voit que l'intérêt français dans tous les actes de son gouvernement, soit compris en France comme à l'étranger.

A Berlin, les milieux politiques estiment que la conception d'une Europe nouvelle, telle que l'a énoncée le président Laval dans son discours, est conforme avec la leur : une Europe composée de nations libres qui, comme l'a souligné le docteur Goebbels, obtiendront une place conforme à leurs réalisations et à leur œuvre.

Les Français tiennent leur destin entre leurs mains ; il dépend de notre travail, de notre union, de notre discipline.

Ayons, nous aussi, confiance en notre pays !

I.

## Tout est difficile pour le rhumatisant

S'habiller, se courber, descendre un escalier, autant d'occasions de souffrance pour le rhumatisant. Il devrait prendre du Gandol : c'est un puissant calmant de la douleur. De plus, le Gandol chasse l'acide urique. Grâce à lui les articulations s'assouplissent, les mouvements deviennent plus faciles. Aucun ennui pour l'estomac. Ttes Phies. Lab. Hélin, Châteaureux. Visa 846 P. 2633.

## D'UNE SEMAINE... A L'AUTRE

### Dans un livre

Dans le livre *La Suisse devant son Destin*, nous lisons :

« Ou la solidarité continentale sera le nouveau point d'équilibre des forces vitales de tous les peuples européens, ou l'Europe sera condamnée à une vie médiocre pour ne plus jouer dans le monde qu'un rôle de second plan. »

### Les événements d'Argentine

On sait qu'une insurrection a renversé le président Castillo. Le général Rawson avait pris la tête du Gouvernement provisoire. Il est aujourd'hui remplacé par le général Ramirez.

### Pendant la relêve

La transformation des prisonniers en travailleurs civils se poursuit. Des prisonniers du stalag III A ont été mis en congé de captivité.

Tous ces prisonniers vont vivre maintenant avec l'espoir de bénéficier rapidement de la permission qui leur donnera l'occasion de revenir en France et de passer quinze jours dans leurs foyers.

### Une déclaration de M. Lagardelle

Le Ministre, Secrétaire d'Etat au travail, vient de souligner l'effort du gouvernement vers un ordre social plus juste et plus humain, et l'efficacité de l'action entreprise particulièrement dans le domaine sanitaire par les Assurances sociales.

### Chez les dissidents français

La position des dissidents français devient de plus en plus insoutenable. Ils avaient prétendu travailler à la restauration de la puissance française, or, il est devenu depuis quelques mois évident que les Anglo-Américains d'une part, les Soviétiques de l'autre, sont au contraire décidés à effacer toute puissance française de la carte du monde.

### Les hostilités

Le calme continu à régner sur le front de l'Est.

En Méditerranée, les Anglo-Américains ont fait un coup de main sur l'île de Lampedouse.

La garnison italienne a anéanti les groupes ennemis qui avaient réussi à débarquer.

L'activité aérienne est intense sur le front russe.

En Méditerranée Pantelleria est l'objet de violentes attaques aériennes.

Sur l'ensemble des fronts les armées poursuivent leur regroupement. C'est le calme avant la tempête.

## Loterie Nationale

Voici les résultats du tirage de la 13<sup>e</sup> tranche 1943 de la Loterie Nationale :

Série A	GAGNANTS	Série B
gagnent CINQ millions	Tous les billets terminés par <b>583 101</b>	gagnent UN million
UN million	326.528 615.824 684.192 764.006	300.000
500.000	443.820 475.404 796.796 752.475 788.348 181.779 712.345 563.061	125.000
100.000	448.525 393.422 730.139 384.486 700.504 346.710 680.774 693.921 208.197 011.077 165.876 344.922 259.811 617.063 366.926 474.440	100.000
50.000	10.019 51.429 68.121 17.202	75.000
25.000	44.110 33.043 25.233 16.124 56.302	50.000
8.000	9.752	40.000
5.000	6.301	25.000
2.000	7.975	15.000
1.000	3.183 4.671	10.000
500	246	1.000
330	43	350
220	6	220
110	9	110

### Prochain tirage

Le tirage de la 14<sup>e</sup> tranche de la Loterie Nationale 1943 aura lieu le 16 juin 1943.

### Saug à la tête

Il est fort désagréable d'avoir le visage rouge et congestionné. Mais cet inconvénient disparaît généralement lorsqu'on prend des gouttes Florides. Cette préparation à base de plantes, améliore la circulation et donne de bons résultats contre les troubles congestifs. Les gouttes Florides conviennent aux hommes comme aux femmes. La flacon : 16 fr. 90. Si vous ne pouvez pas vous procurer les gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même forme, même efficacité : 16 fr. 30 Ttes Phies. Lab. Hélin, Châteaureux. Visa 846 P. 2633.

## NOUVELLES en quelques lignes

Dans le Lot, pendant le mois d'avril, 151 procès-verbaux ont été dressés et 199 personnes inculpées pour marché noir.

L'Australie réclame l'envoi de nouveaux effectifs américains.

La loi sur les loyers est prorogée jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1944.

Un petit-fils du Président Roosevelt a tué accidentellement un de ses camarades.

Le docteur Goebbels assure sa certitude en la victoire allemande.

M. de Brinon a annoncé à la presse son départ pour l'Allemagne et le front de l'Est. Au cours de ce voyage, qui durera trois semaines, il transmettra aux volontaires français les remerciements et les cadeaux du chef de l'Etat.

A Saintes, une femme qui avait torturé et tué un enfant de dix ans, est guillotinée.

9.000 prisonniers libérés au titre de la relêve sont arrivés à Paris.

## LA SOIRÉE DE GALA

ORGANISÉE PAR LE S. N. DE BERGERAC

Jedi soir 3 juin, tous les sportifs, tous les amis du S. N. B. avaient répondu à l'appel des dirigeants de cette société, sympathique entre toutes.

Geste de solidarité, geste de camaraderie, union totale des volontés et des cœurs.

C'était la der des der de la revue de M. Eugène Laeour : *A la Gloire du Sport*.

Après la générale, dans notre compte-rendu, nous avions déclaré : « Nous y reviendrons ». Volla qui est fait.

Notre impression est que cette revue ne le cède en rien aux précédentes, et que l'unanimité du public bergeraeois lui a fait le succès qu'elle méritait.

Nous avons déjà donné les noms de tous les interprètes de cette revue, aussi nous n'insisterons pas aujourd'hui sur les qualités qu'ils font paraître.

Une exception pour les nouveaux artistes amateurs que nous n'avions pu applaudir.

A tout seigneur tout honneur ; parlons de M. Sarrot.

Ce jeune homme est un des comiques de la troupe. Il s'esclaffe lui-même et chaque fois qu'il a paru en scène il nous a fait esclaffer. Gaoul, Sautet, dont nous avons déjà parlé et lui forment un magnifique trio.

Mlle Jacky de Martinaud est venue se joindre à cet essaim de jeunes et jolies filles. Elle promène sur la scène sa grâce et sa beauté. Sa grande camarade, la comédienne Mlle Maurice Gody en fera, lorsqu'elle aura regagné sa campagne, la future reine des sports de sa prochaine résidence.

Elle pourra y joindre Mlles Verdier, Beuché, sans oublier la danseuse espagnole Mlle Elisalde. Ce jour-là, l'équipe féminine de bas-

Ketté de notre ami Saux n'aura qu'à bien se tenir. N'est-ce pas, Bois-savit.

En intermède, le félibre Deltell tint le public en haleine et fut longuement applaudi.

Les accordéonistes Delabarre donnèrent un aperçu de leur talent. Dimanche que la chanteuse ait choisi pour terminer, ce qui fut, à notre avis la catastrophe de Danfèle Darioux.

Si dans nos différents commentaires nous avons oublié quelqu'un, qu'il nous excuse. Nous ne l'avons pas fait exprès.

Et maintenant, après avoir félicité l'auteur, ses collaborateurs, baissons le rideau sur ce spectacle qui s'est terminé joliment par la *Marche-schilée* chantée par toute l'assistance debout.

A la *Gloire du Sport* a été l'apothéose de l'action des sociétés de notre ville, et a donné l'occasion à tous de penser que tant qu'on se poursuivra dans l'union des cœurs, nous ne devons pas désespérer de notre petite patrie, parcelle de la France immortelle.

R. T.

LA FÊTE SCOLAIRE

Est-il cadre plus ravissant pour l'organisation d'une fête semblable que le stade portant le nom du chef ? Son cadre naturel, sa frondeuse abondante à cette époque en font le site le plus agréable qui soit dans la ville à juste titre être fier notre grand club local *l'Union Sportive Bergeracoise*.

Bien avant l'heure du lever du rideau, et nous pouvons dire, les splendides tribunes centrales et les pourtours étaient déjà archicomblés, empiétés de rires joyeux révélaient immédiatement qu'il s'agissait bien d'une fête de la jeunesse.

Cette belle manifestation était présidée par M. Marc Ballot, inspecteur Primaire. Parmi les personnalités renommées nous avons noté : MM. Gallard, sous-préfet ; docteur du Sout, maire ; Maignon, Elrabon, Cohade, Brissaud, adjoints ; Lichtenant-colonel Ollé Lapruné ; Ferrez, directeur de l'école Jules Ferry ; Manet, directeur de l'école de garçons du Faubourg ; Mlle Cormier, directrice du collège des jeunes filles.

La scène fixée face aux tribunes et paréolée aux couleurs tricolores permit à tous, petits et grands, de suivre aisément les évolutions des acteurs.

Un orchestre d'une trentaine d'exécuteurs formé des divers éléments des écoles sous la direction de M. Bourazel, nous gratifia des meilleurs morceaux de son répertoire tandis qu'un speaker talentueux, M. Filite, de l'école Jules Ferry, tint parfaitement au courant les spectateurs d'un spectacle auquel ils venaient assister. En un mot, rien n'avait été négligé pour donner à cette journée un relief particulier dont le bénéfice ira comme en le sait, à la caisse de la belle Œuvre des Colonies de Vacances des écoles primaires de notre ville, la recette ayant dépassé 25.000 francs.

La place nous fait défaut pour développer les deux parties d'un programme copieux et remarquablement ordonné. Après le salut aux couleurs, chanté par le Corps complémentaire de Jules Ferry, un chant mimé : *Les Ramoneurs*, fut exécuté par les élèves des classes de MM. Venbourg et Vignolla, puis, tour à tour la honnête d'Anvergne et les jeunes de l'Adair par les jeunes de l'école Maternelle ; et nous passons bien à regret les évolutions gymniques par l'école de garçons de l'Alba, la *Rigodon* par l'école des filles de l'Alba. En suivant la route et des exercices acrobatiques par l'école de garçons de la Madeleine. *Le lion de gymnastique* par les petites filles de l'école St-Espirit, enfin, pour terminer la première partie. *Le Danube bleu*, ehour mixte par les écoles St-Espirit et Jules Ferry. Inutile d'ajouter que tous ces numéros furent bissés et souvent trissés. Après un léger entracte, la deuxième partie fut entamée par la philharmonique mixte des écoles Saint-Espirit et Jules Ferry, puis, nous assistâmes ensuite Au Temps des Cerises, évo-

lutions et chantés par l'école de filles de la Madeleine. *Evolutions rythmiques* par le collège de garçons sous la direction de M. Minot, *Les Tambourins* par l'école St-Espirit, *Danses rythmiques* par le collège de jeunes filles, enfin, pour couronner ce spectacle charmant, *La Nuit de Rambeau*, ehour mixte par les écoles St-Espirit et Jules Ferry, et le rideau fut baissé laissant à chacun une impression profonde de ce que peut être l'initiative de notre corps enseignant obligé qu'il est en ce moment de dénouer les problèmes les plus complexes. Maîtres, élèves et mamans sont tous à féliciter.

René JAFFART.

Tribunal Correctionnel

Audience du 4 Juin

Présidence de M. Mariel, président ; ministère public, M. Larigues, procureur de la République.

**Vols.** — Le tribunal condamne : Henri R..., 18 ans, manœuvre à Cadeuin, à trois mois de prison avec sursis (vol de numéraire).

— Robert Billat, 21 ans, scieur à Bergerac, dix-huit mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour (vols divers).

— Robert Daville, 23 ans, manœuvre à Bergerac, trois mois et un jour de prison et cinq ans d'interdiction de séjour (vol de vin vieux).

— Paul Monelle, 49 ans, manœuvre à Greysse, trois mois de prison avec sursis (vols divers).

— Louis L..., 20 ans, sans profession, en fuite, un mois de prison par défaut (vol de denrées alimentaires).

**Nomades.** — Pour défaut de carnet anthropométrique et circulation sans autorisation, vingt jours de prison sont infligés à Georges Derkeld, 35 ans ; Jeanne Bénoy épouse Dorkeld, 33 ans, et Antoine L..., 19 ans, nomades, sans domicile fixe.

— Michel Fleck, 54 ans, sans profession ni domicile fixe, fera un mois de prison par défaut de carnet anthropométrique.

**Carte d'alimentation.** — Marie Fautauil, épouse Grezier, 50 ans, cultivatrice à Monbazillac, et Alphonse Grezier, 60 ans, cultivateur au même lieu, poursuivis pour détournement et usage frauduleux de cartes d'alimentation indûment délivrées, sont condamnés, la première à quarante jours de prison, et le second à vingt jours.

**Cartes d'étranger.** — Pour défaut de renouvellement de carte d'identité d'étranger, Louise Gramen épouse Alen, 55 ans, cultivatrice, et Félix Alen, propriétaire à Saint-Avit-Rivière, sont condamnés à 300 fr. d'amende chacun.

— Jean G..., 19 ans, manœuvre à Bergerac, est frappé d'une amende de 1.200 fr. par défaut.

**Transport.** — Joseph Arlando, 28 ans, chauffeur à Bergerac, paiera une amende de 200 fr. pour transport à grande distance sans autorisation spéciale.

**Abandon de travail.** — Sont condamnés à 6 jours de prison, par défaut, Philippe U..., 20 ans, et Paul R..., 18 ans, tous les deux manœuvres à Bergerac, pour abandon de travail sans autorisation.

Améliorons le sort des prostatiques

Un prostatique qui suit le nouveau traitement magnésien (dragées de Magnésine et Suppo-Magnésine) voit tout de suite son sort s'améliorer. Ses troubles locaux : envies fréquentes et impérieuses, brûlures, élanements, rétention, etc., cessent en peu de temps, cependant que son état général redevient satisfaisant. A son abatement succède une sensation de bien-être et de réajustement. Chez les opérés également, les Dragées de Magnésine provoquent un rapide relèvement des forces avec parfait fonctionnement de la vessie. Tous les détails sur ce traitement remarquable sont donnés dans une très intéressante documentation envoyée gratuitement par les Labor. A. Romon, 30, rue Malherbes, Lyon.

Chronique Locale

**Obsèques.** — Samedi dernier ont eu lieu à Bergerac, les obsèques de Madame veuve Barthoumeyroux, décédée dans sa 92<sup>e</sup> année. La défunte était la mère de notre ami Anse ma Barthoumeyroux, le sympathique commerçant de la rue du Maréchal Pétain.

Dans cette triste circonstance, nous adressons à M. Anselme Barthoumeyroux et à toute sa famille nos sentiments de condoléances attristées.

Mardi, à 15 heures 30, furent célébrées, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de M. Fernand Gaillier, receveur des finances, décédé le 6 juin, en son domicile du boulevard Maine-de-Biran, à l'âge de 40 ans.

Le défunt était receveur des finances à Bergerac depuis l'année 1943. Nos sincères condoléances à la famille.

VOUS QUI DESIREZ

Vendre ou Acquérir Propriétés, Villas, Fermes ou Châteaux

Tous prix, toutes contenances Une seule adresse : Cabinet Jean-Ernest CROUZEL, Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers, La Bulson (Dgne). Téléphone 9.

**Inhumation.** — Dimanche 6 juin en lieu et climatère Beaufortier, dans la plus stricte intimité, l'inhumation de Mademoiselle Paulette Gérard-Jardel, agrégée de l'Université, professeur au Lycée de Bordeaux, dont le corps avait été transféré de Paludà (Pyrénées-Orientales). Nous renouvelons à M. Gérard et à sa famille l'expression de notre profonde sympathie.

Vous trouverez au vente libre de la Lysarsine contre le Mildiou et maladie de la vigne, Ectaldyne, Bleu Fixe adhésifs indispensables aux bouillies Sulfurine Luga. Graisse et huile pour machines agricoles.

**Ficelle Alfa** pour attaches, à l'ancienne Maison Ed. Bouchillon, A. DELBASTY, successeur, place des Deux-Commissaires St-Louis, Bergerac.

**Dons généreux.** — Le Maire de Bergerac, Officier de la Légion d'Honneur, porte à la connaissance de ses administrés le beau geste de deux de ses concitoyens :

L'un d'eux a versé la somme de 5.000 fr. au profit de la Journée des Mères.

L'autre a versé une somme de 1.500 fr. en faveur des œuvres du Prisonnier.

Le Maire de Bergerac félicite vivement ces généreux donateurs qui désirent garder l'anonymat et souhaite que leur geste trouve de nombreux imitateurs.

**Réclamations pour impositions.** — Les contribuables sont informés que les avertissements ayant fait l'objet d'une réclamation, pour les années 1941-42, peuvent être retirés à la mairie ; bureau de l'Etat-Civil, services des impôts, les dites réclamations ayant été examinées par le service des contributions directes.

**Foire aux bestiaux du 2 Juin.** — 11 vœux nourrissons amenés, 6 vendus de 350 à 700 fr. l'un.

12 vœux de boucherie amenés et vendus à la taxe de 7.50 à 11.30 le kilo vif.

72 bœufs ou vaches de travail amenés, 6 vendus de 19.000 à 33.000 la paire.

13 bœufs ou vaches de boucherie amenés et vendus à la taxe.

**Défense passive urbaine.** — Les volontaires inscrits dans les différents services de la défense passive qui sont dans l'obligation de quitter Bergerac (service du travail à l'extérieur, etc.) sont instamment priés de bien vouloir faire connaître leur départ à la direction de la défense passive, mairie, bureau n° 4, 1<sup>er</sup> étage.

**Certificat d'études.** — Voici les résultats du certificat d'études primaires qui ont eu lieu les 4 et 5 juin à Bergerac.

BERGERAC URBAIN

GARÇONS

*Ecole Jules Ferry.* — Auzou Guy, Bardon André, Bertrand Georges, Bellet André, Borderie André, Bour Jean, Cassan Michel, Charlier Jean, Chénes Richard, Costes Henri, Emon Jean, François Jean, Gallé Jean, Irague Jean, Lalage Raymond, Leblèvre Pierre, Neudilhan Jacques, Petit Pierre, Peyratout Pierre, Priat René, Roucou Robert, Schnetzler Claude, Tridat René, Brun Henri, Deooly Jean, Oletta Raymond, Ségundaud Guy.

*Ecole de l'Alba.* — Alizier Henri, Chabaud Michel, Dumas Georges, Petit Jean.

*Ecole de la Madeleine.* — Marcler Odet, Reynaud Jacques, Vitrac Georges.

*Ecole Fénélon.* — Grandet Rémy, Saint-Ramon Yvan, Tricaud Pierre.

FILLES

*Ecole rue Saint-Espirit.* — Andrieux Josette, Avéonin Colette, Audéin Josette, Bailan Lyne, Barjon Josette, Bonnet Hélène, Fyfant Colette, Dubois Simone, Gouzou Arlette, Lafon Jeanne, Lafon Marcelle, Lannes Yvette, Lasselas Arlette, Légrand Ginette, Mazaudou Huguette, Paullias Annita, Reygaud Jeannine, Tonet Laure, Vergine Jacqueline, Vitrac Micheline.

*Ecole de la Madeleine.* — Desbois Mauricette, Dufour Liliane, Gaudy Nicole, Lafay Jeannine, Lespianne Marie, Pinlou Huguette, Reux Josette, Ury Huguette.

*Ecole de l'Alba.* — Boyer Carmen, Chiron Jeannine, Petit Monique.

*Ecole de la Miséricorde.* — Boulet Ginette, Bousquet Lucienne, Dauts Yvette.

BERGERAC RURAL

GARÇONS

Archer André-Guy, Lamenzie-Mentastruc ; Barse Lucien, Lamozie St-Martin ; Borge Georges, St-Germain-et-Mons ; Dufour Guy, Les Lèches ; Dureuilh Raymond, Fraisse ; Dutreuilh Raymond, Latorce ; Caminade Jean, Ginestet ; Delon Guy, Latorce ; Frut Frédéric, Lembras ; Frédrux Gilbert, Lamenzie-Mentastruc ; Faucherie Charles, Saint-Pierre-d'Éyrard ; Jacobs Robert, St-Germain-et-Mons ; Lambert Jean-Neël, Ginestet ; Lassere Germain, Craysse ; Lafon Robert, Rouffignas ; Lafitte Jean, Ginestet ; Lacarotte Pierre, Cours-de-Pilas ; Lajarréte Raymond, Cours-de-Pilas ; Mebahouch Albert, Pomport ; Nonvolsa Gammille, Pomport ; Wormuth Jean, Ginestet ; Maguieu Michel, Latorce ; Miquel Jacques, Latorce ; Panietto Marie, Gageac ; Pourton Paul, St-Pierre-d'Éyrard ; Roland Emile, St-Nexans ; Trezesses Roland, Prigonieux ; Trarieux Gilbert, Monbazillac ; Villouzanne Raymond, Les Lèches ; Verprat Pierre, St-Laurent-des-Vignes ; Sarraute Max, Lamonzie-St-Martin.

FILLES

Cinzeau Josette, Les Lèches ; Arlat Catherine, Pomport ; Aubertie Ginette, Les Lèches ; Bost Reine, Le Montell ; Bouquet Simone, Prigonieux ; Caumat Yvette, Craysse ; Barthomé Janine, Sigoules ; Chausson Edith, Ginestet ; Dumontell Janine, Pomport ; Durand Selange, Lamonzie-St-Martin ; Ebrard Paulette, Les Lèches ; Deltreux Simone, Les Lèches ; Faure Lucette, Latorce ; Grangeneuve Nicole, Monbazillac ; Gial Leuva Thérèse, Latorce ; Grégoire Danie, Craysse ; Gueyrie Henriette, Lomas ; Lambert Lucette, Monbazillac ; Leuseau Renée-Marguerite, Peymilou ; Lousseau Renée, Saint-Nexans ; Lunel Alexandre, St-Germain-et-Mons ; Lyanxande Reine, Cours-de-Pilas ; May-Landau Reine, Cours-de-Pilas ; nard Yvette, St-Pierre-d'Éyrard ; Marti-Lafon Jeannette, Rouffignas ; Marti-Lafon Jeannette, Rouffignas ; Marthe Marie, Mouléyrot ; Maistrahain Yvonne, Rouffignas ; Pinlou Raymond, Sigoules ; Priat René, Les Lèches ; Rander Huguette, Latorce ; Rooy Suzette, Latorce ; Soulet Yolande, Lomas ; Tamarelle Jeannette, Latorce ; Truchasson Paulette, Sigoules ; Simon Paulette, Monbazillac ; Van Larhoven Louise, Latorce ; Vidéau Marie-Louise, Mouléyrot ; Lasserre Odette, Pomport.

*Ecoles privées.* — Alméras Pierre Babut Robert, Malatre Eugène, Poulcat Jean, Le Peyrouse ; Lacombe Maurice, St-Nexans ; Lalot Robert Taillères.

**D. E. P. P.** — Voici la liste des candidats admis au D. E. P. P. à la suite de l'examen qui a eu lieu à Bergerac, le 28 mai dernier, pour le canton de Bergerac.

**Garçons**  
Baroncel Pierre (Ecole Jules Ferry)  
Briollais Michel (Jules Ferry)  
De Cabiac Jean-Jacques (La Madeleine)  
Chapuy Robert (Jules Ferry)  
Chavany Michel (L'Alba)  
Cheux Pierre (Jules Ferry)  
Fenillade Jean (Jules Ferry)  
Hap Jean René (Lambras)  
Hickel Paul (La Madeleine)  
Lachaze Bernard (Mouléyrot)  
Lefebvre Robert (Jules Ferry)  
Marzac Pierre (Mouléyrot)  
Missé Jacques (La Madeleine)  
Pinaon Maurice (L'Alba)  
Roy Claude (L'Alba)  
Rezenblum Marcel (Jules Ferry)

**Filles**  
Alary Ginette (Ecole rue St-Espirit)  
Bougon Geneviève (Mouléyrot)  
Ceanange Suzette (St-Espirit)  
Bayer Claude Thérèse (L'Alba)  
Faille Colette (St-Espirit)  
Ferre Huguette (St-Espirit)  
Fourcade Simone (St-Espirit)  
Foullon Pierre (St-Espirit)  
Lasserre Marinette (St-Espirit)  
Pierrot Odette (L'Alba)  
Piquet Huguette (La Madeleine)  
Poumeyrie Raymonde (L'Alba)  
Reubé Sylvette (St-Espirit)  
Vireconlan Christianne (St-Espirit)  
Reque Nicole (Mouléyrot)

**Enseignement Prié**  
Sinou Paul (Ecole Fénélon)  
Bentemps Françoise (La Miséricorde)  
Rulmont Marie José (La Miséricorde)

**Collège garçons**  
Bernard François, Dalet Jacques  
Dubois Claude, Giraud Jacques  
Gellmann Alain, Juvenel Michel  
Lefebvre Jean, Mondoulet René  
Mervan Paul, Rontshewsky Bernard  
Serret Michel, Dreyfus Micheline

**Collège filles**  
Arnaud Jacqueline, Baruth Suzette, Geretti Claudette, Durand Michèle, Granchamp Marie-Claire, Roch Edith, Schwartz Micheline.

**Bibliothèque.** — En raison de la fête de Pentecôte, la bibliothèque municipale sera fermée dimanche 13 juin.

**Légion Française des combattants.** — Les membres de la Légion Française des Combattants Demoteurs et Volontaires de la Révolution Nationale, sont informés que les nouvelles cartes sont établies et peuvent être retirées, dès maintenant, place à la permanence de la Légion, tous les jours ouvrables de 14 heures à 19 heures.

**Mariages.** — Le 27-mai 1943 a été célébré le mariage de Monsieur Maurice André Audrix, garde, domicilié Caserne Davoust, avec Mademoiselle Jeanne Audrix, s. p. domiciliée à Henlie (Saine-et-Oise). Une collecte a produit, pour les pauvres de notre ville, la somme de 290 fr. Tous nos remerciements et nos vœux de bonheur.

Le 8 juin a été célébré à la mairie de Bergerac, le mariage de Monsieur René Régis, ajusteur, domicilié au Saint-Onger près Bergerac, avec Mademoiselle Jeanne Dubau, vœstanière, rue Étienne Dolel, Bergerac.

Une collecte a produit, pour les pauvres de notre ville, la somme de 375 fr. 50.

Nous tenons à remercier ici les généreux donateurs et à exprimer aux jeunes époux tous nos vœux de bonheur.

**Aux artisans.** — Les artisans sont priés de retirer leurs bons monnaie-matière, fer et charbon de bois, chez les délégués cantonaux.

**Vol d'une ruche.** — La gendarmerie de Bergerac a ouvert une enquête au sujet d'un vol d'une ruche d'abeilles, d'une valeur de 3000 fr., commis au préjudice de M. Gauthier, propriétaire au Montell, commune de Lamonzie-Saint-Martin.

R. TUFFAY de Bordeaux

recevra à nouveau tous les samedis de 10 heures à 16 h. 30, 17, rue du Candou, Bergerac.

Enquête. — M. Julien Thomas, 67 ans, cultivateur au Grand Bost, commune de Montagnac-Laerempse, avait placé sous le soufre-pied d'un lit deux enveloppes contenant l'une dix mille francs en billets de banque et l'autre dix mille francs.

Ces jours derniers, M. Thomas ayant constaté que les deux enveloppes avaient été visitées et allégées de cinq mille francs, s'empressa de déposer une plainte à la gendarmerie de Villamblard. Une enquête fut ouverte.

Arrestations. — Le 4 juin, M. le Procureur de la République plaça sous mandat de dépôt les nommés : Charles-Henri Gay, 20 ans, mécanicien à Bergerac, originaire de Santiago du Chili ; Edouard Lechten, 36 ans, comptable, originaire de Strasbourg, et Léonie Brugière, épouse San Martin, 24 ans, ouvrière d'usine à Bergerac, originaire de Lézouan, arrêtés par M. le Commissaire de police, le premier pour vol d'une roue d'auto, le second pour abus de confiance et la troisième pour vol d'une valise et objets divers. Le tribunal confirma le mandat de dépôt et les trois sus-nommés furent transférés à la maison d'arrêt de Périgueux.

Le 7 juin, la gendarmerie de Villamblard déféra au parquet, pour vols divers, le nommé Albert Garbage, 30 ans, domestique agricole à Saint-Jean-d'Eyrand.

Garbage fut placé sous mandat de dépôt par M. le Procureur de la République et, dans son audience des flagrants délits, le tribunal lui infligea la peine de 15 jours d'emprisonnement.

Le 8 juin, M. le Procureur de la République plaça sous mandat de dépôt, les nommés :

Julius Gy, 43 ans, domestique agricole à Gardonne, arrêté par la gendarmerie de Laforce pour vol de vin.

Et René Dupuy, 19 ans, domestique agricole, et Célestin Lhosie, 48 ans, cultivateur à Le Buisson, arrêtés par la gendarmerie de cette localité pour vol de deux pots de graisse et de conserves de porc.

A l'audience des flagrants délits du même jour, le tribunal confirma le mandat de dépôt et les trois hommes furent transférés à la maison d'arrêt de Périgueux.

Pharmacies de service. — Demain dimanche (Pentecôte), pharmacie Galtier et Labieigne, rue Neuve-d'Angenson. Lundi 14 juin, pharmacie Minoux, place Gambetta.

Crèche Moulinier. — Le maire de Bergerac, Officier de la Légion d'Honneur, prévient les personnes intéressées que la crèche Moulinier sera de nouveau ouverte aux enfants à partir du mardi 13 juin 1943.

Caisse d'Epargne de Bergerac

Table with 2 columns: Description of deposits and amounts. Results for May 1943: Versements 1,648,138.30, Remboursements 612,733.90, Excédent des versements 1,035,404.80.

Les Spectacles

Cinéma Cyrano. — Jeudi, matinée et soirée, samedi soirée, dimanche matinée et soirée, lundi soirée. Angélica avec Vivienne Romance, Georges Flamant (film inédit aux moins de 16 ans).

Cinéma Odéon. — Vendredi, samedi soirée, dimanche matinée et soirée, lundi matinée et soirée. A la belle frégate avec Michèle Alfa, René Dory, Almos, Azali Cahotte, René Lefebvre.

Vol de tickets de pain. — Le 30 mai, M. Jules Villand, 43 ans, cultivateur à la Marshaude, commune de St-Pierre-d'Eyrand, se fit délivrer les feuilles d'alimentation de toute sa famille, et les plaça dans une boîte en fer sur la cheminée de sa cuisine.

Or, le 3 juin, vers 8 heures, M. Villand constata qu'une des feuilles de tickets de pain avait disparu et il en informa la gendarmerie.

L'enquête aboutit à la découverte de l'auteur du vol, nommé Médieu, qui déclara avoir pris ladite feuille dans le but de « manger un peu plus de pain ».

Cambrilolage. — M. Roger Paulin, 40 ans, mécanicien à Bergerac, rue des Deux-Comtes, passade une maison au lieu dit Cardinole, commune de Prigonieux.

Le 9 mai dernier, cette maison fut visitée par des cambrioleurs, qui firent main basse sur : deux sacs de trois kilos l'un ; une poêle, deux canards de deux kilos pièce ; deux jambons du poids de quinze kilos ; une dizaine de verres remplis de grates ; quatre boîtes de pâté de canard ; dix kilos de haricots secs ; dix kilos de pommes de terre ; des verres à boire, des graines d'algates, trois sacs de telle et un panier, le tout estimé à environ six mille fr.

Platine ayant été déposée, la gendarmerie de Laforce ouvrit une enquête.

Trouvailles. — Il est retrouvé :

Un porte-monnaie contenant une certaine somme par M. Chort, garde-champêtre.

Un sac à main cuir ouvré par M. Georges Dreyfus, 17, rue Monnet-Sully.

Un portefeuille contenant une somme très importante, dans les magasins Printania.

Un stylo par M. Lonsac, rue de la Victoire.

Un stylo par M. Londet, 17, rue du Petit-Sol.

Un porte-monnaie contenant une somme importante et plaque par M. Mathion, gendarme à Bergerac.

Déclarations ont été faites au commissariat de police, bureau des épaves.

Conférence. — Mercredi 3 juin, une conférence a été donnée à la salle des Ouvriers, par la Légion des Volontaires Français.

M. Gournay, inspecteur régional de la L.V.F., présenta la conférenceur M. Brancaccio.

Ce dernier fit le récit de sa campagne en Russie pendant l'hiver 1941-42 ; de la chaleureuse réception reçue en Allemagne pendant la traversée.

Il conclut son exposé en montrant la nécessité pour la France de se joindre à l'Europe, afin de barrer la route au communisme.

M. Gournay lui succéda à la tribune pour dire en quelques mots comment la L.V.F. concevait le problème social.

Défense passive. — Les tranchées de la place Gambetta et de la place de la République, transformées en tranchées semi-permanentes, ont été livrées par l'entrepreneur à la Ville de Bergerac, chargée de l'entretien.

Ces tranchées comportent 20 abris, numérotés de 60 à 80. 30 chéats d'abri ont été nommés. Chacun a reçu la clef du cadenas affecté à l'abri dont il est le chef et dont il est responsable.

En raison de la valeur des travaux effectués, il est du devoir de chacun de respecter la propriété et l'entretien de ces ouvrages. La Police d'Etat a reçu pour mission de veiller à l'exécution de ces prescriptions, et les agents de tous ordres de la Défense Passive ont reçu pour mission de seconder les Services de Police à ce sujet.

M. Milente, électricien, membre de la D.P., veillera au bon fonctionnement de l'éclairage électrique et fera des rondes fréquentes dans ces tranchées pour s'en assurer.

Corporation paysanne. Syndicat de Bergerac. — Il est signalé que de nombreux producteurs négligent les traitements contre le doryphère. Il est rappelé qu'ils doivent procéder à ces traitements ou au ramassage des adultes sans retard sous peine de sanctions graves.

Abatage clandestin. — Le 3 juin, les gendarmes d'Eymet, en tournée de service dans la commune de Ste-Eulalie, surprisent un habitant du lieu au moment où il conduisait un attelage hippomobile transportant un veau mort. L'homme prit la fuite, mais le veau fut saisi et remis à la commission de ravitaillement général.

Contrevenant visant deux propriétaires fut en outre relevée pour vente à l'étable.

Au marché. — Pen d'activité au marché du 5 juin. Carottes 20 fr., fraises 40 fr., pois 10 fr., asperges 20 à 24 fr. le tout le kilo.

AGENCE BERGERACOISE

21, rue des Carreaux (pl. du Jardin-Public) - Téléphone 603. A VENDRE Plusieurs maisons, en ville et à la campagne. Propriétés de rapport. Jouissance immédiate. Petit prix. Plusieurs autres bien situés. Commerce de bois, avec fours à carbonisation. 373

Colonies de vacances. — Le Comité des Colonies de Vacances Catholiques de Bergerac, organise comme l'année dernière des séjours à la campagne : à Vélaines, un domaine de la Torre, à Cénac, à Tannias.

La colonie de Vélaines sera ouverte du 5 juillet au 16 août seulement. Les enfants de 11 ans et plus seront seuls admis du 5 au 26 juillet. La seconde partie du séjour sera réservée aux garçons de 8 à 14 ans.

La colonie de Cénac sera ouverte du 14 juillet au 13 septembre. Les garçons seront reçus du 14 juillet au 12 août. Les petites filles de 16 ans et plus de 8 ans ne seront plus acceptés ni à Cénac, ni à Vélaines. Les familles doivent les diriger vers la colonie de Tannias, qui sera ouverte à partir du 1er juillet et qui est spécialement réservée aux tout petits.

Des conditions très spéciales seront faites, comme par le passé, aux fils d'assurés sociaux ou de familles nombreuses et à tous ceux qui en feront la demande.

Pour tous renseignements et admissions s'adresser pour Vélaines, à M. l'abbé Manoin, vicaire à Notre-Dame.

Pour Cénac, à M. l'abbé Durand, vicaire à St-Jacques.

Pour Tannias, à Mme la Directrice, Ecole Guy de Fontgalland, rue St-Louis.

Enfants de France-Football-Club. — Le bureau de la section autonome de football, informe tous ses membres bienfaiteurs, honoraires et actifs à assister à la réunion générale qui aura lieu le mercredi 16 juin, à 21 heures, salle du Café de France.

Au sujet de la carte de travail. — Sur avis de la direction départementale du Service du travail obligatoire, le maire de Bergerac invite les jeunes gens qui, dès entre le 1er janvier 1920 et le 1er juillet 1921, ont dû se rendre à Limoges le 2 juin pour y subir une visite médicale, et qui ont fait les frais de déplacement, à lui adresser, dans le plus bref délai possible, une demande de remboursement.

Cette demande devra mentionner très exactement les nom, prénoms, date de naissance et profession des intéressés, les prix payés tant à l'aller qu'au retour, s'il y a lieu.

Ces réclamations seront transmises ainsi qu'elle l'a demandé, à la direction départementale du Service obligatoire seule qualifiée pour leur donner suite.

Advertisement for Foudres, Demi-Muids, Cuvées, Barriques, Tonnellerie DE SA CONTE. 58, rue Neuve, R. BURE, chausseur. Série pour la Classe pour la Marche pour l'Appartement.

CHAUSSURES ARDILLIER

19-21, rue du Marché, BERGERAC. Les plus beaux modèles. Les meilleures marques. Les plus bas prix. Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

ACHAT NEUBLES ANCIENS VENTE ET MODERNES ECHANGE

Maison Vve GOT E. BENOIST Gendre, Successeur 11, rue Monnet-Sully, BERGERAC Location Téléphone 652

DANS L'ARRONDISSEMENT SAUSSIGNAC

Certificat d'études. — Nous apprenons avec plaisir les heureux résultats obtenus aux examens du certificat d'études primaires par Mme Mornac, notre distinguée institutrice. Toutes les élèves présentées par elle ont été reçues. Ce sont Mmes Lanel, Piron, Yvonne Henri. Il y a encore lieu d'ajouter le succès de Mlle Gisèle Teysseaudier qui a passé brillamment l'examen d'entrée en sixième. Nos félicitations à Mme Mornac et aux quatre lauréates.

ISSAC Retour de captivité. — Notre compatriote, Edmond Boyer, du Bourg, père de deux enfants, vient d'être libéré comme convalescent. Nous lui souhaitons la bienvenue.

BEAUMONT Naissances. — Naissance de Michel, chez les époux Puyrigaud ; Arlette, chez les époux Gatael. Nos félicitations et nos vœux.

Marriage. — Mariage de Mlle Marie-Louise Beaumont, domiciliée à Labouquerie, et de M. Emile Pintor, de Belvès. Nos meilleurs vœux.

Chute accidentelle. — Le 23 mai, Mme Mournet Léonie a fait une chute de trois mètres de haut. Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

St-ANTOINE-DUBREUILH Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une superbe petite fille prénommée Suzanne chez les époux Marcel Castanet ; c'est le sixième enfant de cette belle famille. Nos meilleurs vœux au bébé et nos félicitations à ses parents.

IL A ÉTÉ PERDU entre Piquecaillou et Migay, en passant par la Poudrière, notre double bottier en or « JUVENIA », trois étalles, initiale N. T. sur le dos. Forte récompense. Rapporter à M. Pesezac, chez M. Farge, à Migay, Cours-de-Fille. 374

GARDONNE Les Sports. — Voici les résultats obtenus par les athlètes du Club Athlétique Gardonnais à la réunion organisée à Sainte-Foy-la-Grande le 23 mai :

- Catégorie Cadets. — 60 m. : 1. Lacombe (T. G.) ; 2. Nadau (C. A. G.) ; 100 m. : 1. Céleris, 2. Bennet (C. A. G.). Hauteur : 1. Descombes, 1 m. 60 ; 3. Jarnac. Poids : 1. Descombes, 10 m. 60 ; 2. Lacombe (T. G.), 9 m. 86 ; 3. Nadau, 9 m. 08. Catégorie juniors. — 80 m. : 1. Consière (C. A. G.), 9 m. 4/5. Hauteur : 1. Consière (C. A. G.), 1 m. 65 ; 2. Roen (C. A. G.), 1 m. 60. 1.000 mètres : 1. Vincendon (C. A. G.), 3 m. ; 2. Fabro, 3 m. 12 s. Poids : 1. Consière (C. A. G.), 9 m. 88 ; 2. Hellian (C. A. G.), 8 m. 30. Catégorie seniors. — 100 mètres : 1. Gravenon (C. A. G.), 12 s. 4/5. Hauteur : 1. Gravenon (C. A. G.), 1 m. 50. Poids : 1. Gravenon (C. A. G.), 7 m. 31. 1.500 mètres : 1. Bennet (C. A. G.), 4 m. 40 s. ; 2. Monnet, 4 m 39 s.

LE FLEIX Succès scolaires. — Six élèves de notre école publique ont subi avec succès les épreuves du certificat d'études. Ce sont : Yves Jeanine, Bousier Gillette, Elieuten Michel, Haber Stanislas, Parrot Michel, Virol Raymond. Deux élèves ont, en outre, été reçus au diplôme d'études primaires préparatoires, à Bergerac. Ce sont : Giraud Suzanne et Di Marco Pierre. Nos compliments à ces bons élèves.

LOTIERIE NATIONALE. Illustration of a house with a chimney and a figure. Text: 'un petit chateau!'

Advertisement for Chaussures de Limoges. 58, rue Neuve, R. BURE, chausseur. Série pour la Classe pour la Marche pour l'Appartement.

# LES SPORTS

## Etat-civil de la ville de Bergerac

### NAISSANCES

Quirac Jean, aux Gillets.  
 Marcolles Michèle, av. Calmette.  
 Dalor René, id.  
 Verbeke Michel, id.  
 Bougea Philippe, rue de l'Intendance.  
 Chauvet Michel, av. Calmette.  
 Durand Suzanne, id.  
 Soumet Claude, id.  
 Donnemjon Florent, rue de l'Intendance.  
 Vaigue Marcel, Cant. 95, Poudrière.  
 Sierra Pierre, rue du Gd Moulin.  
 Terrou Marie-José, pl. Bellegarde.  
 Bidden Michel, r. Nangesser et Coll.  
 Monbouché Marie-France, rue de l'Intendance.  
 Nicolas Christian, aux Vadelles.  
 Morand Viviane, av. Calmette.  
 Gaucher Monique, id.  
 Millac Josette, rue Berthelot.  
 Angelot Annie, place Gambetta.

### MARIAGES

Andrix Maurice, garde, de Bergerac, et Andrix Henriette, s.p., de Houilles.  
 Terrade Marc, cultivateur, de Bergerac, et Dory Yvette, cultivatrice, du Terme du Roy, com. de Bergerac.  
 Chavoix Jean, propriétaire, St-Médard-d'Excideuil, et Suzanne Gallen, s.p., de Bergerac.

### DÉCÈS

Lalot Pierre, 65 ans, s. p., beul. Beausoleil.  
 Lafon André, 46 ans, cultivateur.  
 Chort Pierre, 69 ans, cultivateur, à Campréal.  
 Baudrie Jeanne, épouse Lombard, 84 ans, s. p., rue de l'Intendance.  
 Olivier Pierre, 52 ans, s. p., rue des Frères.  
 Barjon Camille, 40 ans, réformé de guerre, au Pont-Roux.  
 Coste Marthe-Marie, 91 ans, veuve Berthoumeyroux, s. p., boul. Montaigne.  
 Nguyen Van-Ben, 29 ans, cultivateur, av. Calmette.  
 Gay Anne, 75 ans, s. p., av. Calmette.  
 Dame Van Dieco, s. p., 35 ans, av. Calmette.  
 André Pierre, 78 ans, s. p., av. Pasteur.  
 Caillier Fernand, 39 ans, receveur des Finances, beul. Maine Biran.  
 Cailllet Juliette, 63 ans, s. p., rue St-Esprit.  
 Hoang Van Tap, 23 ans, cultivateur, av. Calmette.

## REMERCIEMENTS

M. et Mme Anselme Berthoumeyroux et leur famille; M. et Mme Bertrand et leur famille, de Mésoplet (Dordogne); Mme veuve Sicaud et sa famille; Mme veuve Chevalier; M. et Mme Paul Berthoumeyroux et leur famille; M. et Mme Louis Berthoumeyroux (de Rennes); M. et Mme Alfonse Berthoumeyroux; les familles Berthoumeyroux, Sicaud, Tallinat, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

### Madame veuve BERTHOUMEYROUX

Née Marthe COSTES  
 ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

## REMERCIEMENTS

M. André Gaudy, Mme née André et leurs filles Marie-Thérèse et Marie-Christiane; et leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

### Monsieur Pierre ANDRÉ

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.  
 Pompes Funèbres Générales, Bergerac. Tél. 79.

## A VENDRE

jeumont. Adresse bureau du journal. 369

## MÉNAGE

Jardinier, bonne à tout faire demandé, chez M<sup>me</sup> Fourgassé, Lamonsie-St-Martin (Dordogne). (Visa n° 332). 307

## ÉCHANGERAI

1 paire de gros brodequins extra, état neuf, point 40, contre chaussures basses de ville, même pointure ou 50. S'adresser bureau journal. 368

## A VENDRE

lit d'enfant, en bois, neuf. S'adresser 25, place Gambetta. 373

**A VENDRE** près ville, bonne maison 3 p. 1100 m<sup>2</sup>, 110.000. — Magnifique propriété d'élevage, 28 hect., m. n. 6 p. et métairie, grand vivier, 11 hect.; prairie clôturée, vin classé. — Autres affaires intéressantes. Agence BONNAMY, cours d'Alsace, Bergerac. 366

**A VENDRE** poste T. S. F., état neuf. S'adresser Angier, rue de La Botte. 370

**MONOBEUR** engraisse pores et tous animaux. Evite mortalité. Essayez-le de suite. Dépôt général: 1, rue Candillan. MONO-CHEVAUX remplace l'avoine. 351

**AFFERME** propriété 22 hect., polyculture, terres pour culture maraîchère, Chépelet vit et mort. Muller « Les Bouleyres », Monse. 325

**A VENDRE** très beaux immeubles, très plein centre, dont un avec une pièce libre pour bureau. Grand choix de propriétés tous prix. Terrains. — S'adresser à M. G. de la Chapelle, Agence Immobilière, 5, boul. Victor-Hugo, Bergerac.

**MONSIEUR** ayant petits capitaux, étant seul, cherche vieille fille ou veuve, ayant une pour compagnie et faire son ménage, nourriture soignée. Prix à débattre. Bonnes références ou se retirer. S'adresser à M. Cluzeau, avenue Paul Doumer, faubourg, Bergerac. 361

**ON DEMANDE** septembre prochain, jeune homme domestique agricole. Bougon, à St-Germain-et-Mons. (Visa n° 319). 347

**A VENDRE** chef-lieu canton Dordogne. Café Hôtel Restaurant, très bonne affaire. Important matériel. S'ad. bureau journal.

**SUIS ACHETEUR** bois d'œuvre et de chauffage. Gassia Marius, Vigenrieux.

**La plus brillante des Carrières** vous sera réservée si vous apprenez la Comptabilité par correspondance. Brochure explicite. N° 5 Z sur demande acc. de 3 frs par envoi. Cours T. F. J. 65, rue la Victoire, Paris IX<sup>e</sup>. 309

**SUIS ACHETEUR** vins tout de provenance, faire offre à Sicaud, courlis vins, route de Bordeaux, tél. 812, Bergerac. 250

**A VENDRE** 2 immeubles usage commercial, dans rue principale, affaires très bien placées. Agence Missogne. 355

**LAINE** occasion à vendre. S'adresser 5, av. Wilson. 319

**DEUX MÉNAGES** agricoles sont recherchés, pouvant entrer de suite ou en septembre, connaissant traite et tous travaux, nourris ou non. Sérieuses références exigées. S'adresser Louis Rollet, domaine de Cavalerie, par Prigonieux. (Visa n° 294). 298

Etude de M<sup>e</sup> DENOIX de SAINT-MARC, notaire à Bergerac (Dordogne)

## Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> DENOIX de SAINT-MARC, notaire à Bergerac, le sept avril mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Bergerac A. C. le huit avril suivant, folio 65, n° 377.

Monsieur Paul BARATON, conducteur de travaux et Madame Yvonne-Marguerite FAUCHIE, son épouse, demeurant ensemble à Charney (Rhône), et Monsieur André BARATON, surveillant en chef à l'arsenal, et Madame Marie CADIO, son épouse, demeurant ensemble à Toulon, chemin de la Barre, ont vendu à Monsieur Emile-Louis DHUMERELLE, industriel, demeurant à Bergerac, place Gambetta.

Un fonds de commerce de fabrication et vente de chaux, exploité à Cause-de-Clérans, au bourg de la commune de Clérans, inscrit au registre du commerce de Bergerac, sous le n° 5.122 et comprenant: l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage et la marque de fabrique « Chaux de Clérans ».

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.  
 L'insertion prévue par la loi, a paru au Bulletin Officiel du huit mai mil neuf cent quarante-trois.  
 Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les vingt jours de la présente insertion et seront reçues au domicile élu, à Bergerac, en l'étude de M<sup>e</sup> DENOIX de SAINT-MARC, notaire. Pour deuxième avis.

DENOIX de SAINT-MARC.

L'Administrateur-Gérant: R. TAILLANDIER.

Etude de M<sup>e</sup> DENOIX de SAINT-MARC, notaire à Bergerac (Dordogne)

## Modification des Statuts

Suivant délibération en date du 20 mars mil neuf cent quarante-trois, un extrait a été déposé au greffe des minutes de M<sup>e</sup> DENOIX de SAINT-MARC, notaire à Bergerac, le vingt et un mars mil neuf cent quarante-trois, Monsieur René GOZOU, tailleur d'habits, demeurant à Bergerac, n° 18, Thiers, Monsieur Georges SAUX, négociant, demeurant à Bergerac, rue Alfred de Musset, et Monsieur René SAUX, coupeur, demeurant à Bergerac, rue Alfred de Musset, seuls membres de la Société à responsabilité limitée « LA MAISON DU VÊTEMENT », ayant le siège social à Bergerac, rue du Canal de Chadoux, ont modifié l'article treize des statuts de ladite société ainsi qu'il suit: « A l'avenir, l'administration de la société pourra être assurée par un seul gérant nommé en réunion par la majorité des porteurs de parts ».

En outre, aux termes de ladite délibération, Monsieur Georges SAUX a été nommé à l'unanimité gérant de la société pour une période de trois ans à partir du treize mars mil neuf cent quarante-trois.

Pour extrait et avis.

DENOIX de SAINT-MARC.

**L. Dhumarolle & Fils**  
 52, place Gambetta

Transactions immobilières  
 Achat et vente de Propriétés  
 Fonds de Commerce, Industries

Etude de M<sup>e</sup> DENOIX de SAINT-MARC, notaire à Bergerac (Dordogne)

## Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> DENOIX de SAINT-MARC, notaire à Bergerac, le premier avril mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Bergerac A. C. le huit avril mil neuf cent quarante-trois, folio 64, n° 376.

Madame Marguerite DURAND, sa profession, demeurant à Bergerac, rue Neuve-d'Argenson, veuve de Monsieur Pierre SARRA, Monsieur Henri RAOUX, mécanicien, et Madame Paulette-Edmonde SARRA, son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, place Bellegarde, ont vendu à Monsieur Raymond-Pierre SARRA, serrurier, demeurant à Bergerac, rue Saint-James, n° 1.

Tous les droits leur appartenant dans un fonds de commerce de serrurerie sis à Bergerac, 21, rue Neuve-d'Argenson, comprenant: l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le matériel servant à son exploitation.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.  
 L'insertion prévue par la loi, a paru au Bulletin Officiel du quinze mai mil neuf cent quarante-trois.  
 Les oppositions devront être faites dans les vingt jours de la présente insertion, et seront reçues au domicile élu, à Bergerac, en l'étude de M<sup>e</sup> DENOIX de SAINT-MARC, notaire. Pour deuxième avis.

DENOIX de SAINT-MARC.

Etude de M<sup>e</sup> BÉTOUS, notaire à Port-Sainte-Foy (Dordogne)

## Cession de Fonds de Commerce

Suivant contrat reçu par M<sup>e</sup> BÉTOUS, le treize mai mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Vallées le quinze mai mil neuf cent quarante-trois, folio 40, n° 335, par le Receveur qui a perçu les droits,

Monsieur Henri BOISSELIER, commerçant, demeurant à Saint-Seurin-de-Prats, a cédé à Monsieur Auguste BOUTERO, mécanicien, demeurant à Port-Sainte-Foy.

Le fonds de commerce d'extraction de sables et graviers de rivière, exploité au Port de Pessac, commune de Saint-Seurin-de-Prats, inscrit au registre de métiers sous le n° 2.269 et comprenant: le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit au bail et le matériel servant à son exploitation, notamment un bateau de navigation intérieure dénommé « Jeune Pierrette ».

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

L'insertion prévue par la loi, a paru au Bulletin Officiel.  
 Les oppositions seront reçues, s'il y a lieu, en l'étude du notaire soussigné dans les vingt jours du présent avis.

BÉTOUS.



## AVIRON

### La journée du 27 juin

27 juin, à Bergerac, deuxième tour du Championnat de France inter-clubs.

Cette manifestation sera présidée par M. Vigier-Lafosse, président du Comité du Limousin.

L'arbitre et délégué de la Fédération Française, sera M. Pierre Huot, de Paris, super-arbitre.

Les clubs en présence seront: le Club Nautique de Limoges, l'Aviron Villeneuvois, le Sport Nautique de Bergerac.

Il se pourrait qu'un quatrième club soit désigné. A cet égard, M. Gétter, ex-champion d'Europe, nous écrit: « D'autre part, afin de corser votre programme, nous envisageons de vous adjoindre un quatrième concurrent: l'Aviron Vichyssois. Allons, cela se présente bien et il y aura affluence sur les bords de la Dordogne ce jour-là ».

Ce n'est pas tant. A Berdeaux, la commission sportive du S. N. B. a accepté que l'Aviron Bayonnais vienne essayer de prendre sa revanche sur notre « huit » seniors. De leur côté, nos amis Castillonnais et Réolais ont manifesté le désir de se mesurer avec nous au cours des régates intercalaires.

Quel magnifique programme le S. N. B. va élaborer!

Nos amis de l'Emulation Nautique de Toulouse seraient très heureux d'être présents. Mais voilà, la question de matériel se pose. Nous ne pouvons le prêter à la fois à l'Aviron Bayonnais et à l'Emulation. L'un des deux, le public sportif attendait l'Aviron. Ce dernier n'a pu se déplacer. Les circonstances n'étant pas les mêmes, le S. N. B. ne pouvait refuser aux rameurs des bords de l'Adour de venir à Bergerac.

Nos amis de l'Emulation viendront un peu plus tard, ainsi tout le monde sera satisfait.

Bergeracais, retenez la date du 27 juin.

### Une lettre de M. le Maire de Bergerac

M. Robert Taillandier, président de la commission sportive du S. N. B., a reçu la lettre suivante:

« Monsieur le Président, « J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 1<sup>er</sup> juin 1943.

« Veuillez transmettre mes félicitations aux Membres du S. N. B. pour la magnifique succès remporté le 31 mai à Berdeaux.

« En surclassant des équipes telles que l'Aviron Bayonnais, la Société Nautique de Bayonne, le Rowing Club Castillonnais, votre Société a montré l'excellence de la préparation et de l'entraînement de ses membres, la valeur de ses équipes, la qualité de leur technique.

« Ce succès, qui fait le plus grand honneur au S. N. B., rejaille sur notre Cité tout entière; la Ville de Bergerac ne peut qu'être fière de posséder une telle Société qui diffuse dans la France entière le bon renom de Bergerac et de ses habitants.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments ».

« D<sup>e</sup> du SEUTRE. »

### A Castillon

Demain dimanche, le S. N. B. prendra part aux grandes régates organisées par le Rowing-Club Castillonnais.

### Une grande journée sportive à Bergerac

Le lundi de Pentecôte 14 juin auront lieu pour la 5<sup>e</sup> fois les épreuves du challenge d'athlétisme « Maurel ». Cette manifestation sportive est appelée cette année à avoir un éclat particulier du fait de la présence des principales sociétés de la région. Parmi elles, citons: le C. O. P. O., l'U. S. B., le Red Star de Limoges, le Stade Foyen, le

C. A. Gardonnais, Nenvic, Famel et enfin l'équipe toute jeune mais pleine d'allant des organisateurs qui vont en appeler de son classement moyen de Brive: les Enfants de France-Stella. Le stade de Camp-Réal recevra dimanche la foule des grands jours. Cette manifestation sera la digne suite des grands Reals qui ont obtenu tant de succès.

Les sportifs de notre cité sauront gré aux dirigeants des Enfants de France des incessants efforts qu'ils font dans toutes les activités et plus particulièrement avec le club Stella, en athlétisme.

**Championnats d'Athlétisme**

Le serment de l'athlète

L'U. S. B. vient de se voir confier pour le dimanche 20 juin l'organisation des championnats départementaux d'athlétisme en toutes catégories par le comité du Limousin.

Placés sous le patronage direct du Comité National des Sports, cette réunion comprendra le matin, les éliminatoires; l'après-midi, les finales et le serment de l'athlète.

Les élèves de toutes les écoles de Bergerac défilent sur le stade Pétain pour assister au serment prêt par l'athlète Hériès du C. O. P. O. de Périgueux, champion de France du décathlon 1942.

L'U. S. B. prépare activement cette grande fête sportive.

### L'Athlétisme à l'U. S. B.

Dimanche 5 juin, l'U. S. B. a déplacé à Limoges son équipe masculine d'athlétisme, vainqueur à l'éliminatoire de la coupe Henry Desganges.

L'équipe était handicapée par l'absence de Perrier, recordman du Limousin de 100 et 200 m. plats, Despont, champion d'Académie du 480 m. et de Bossavit, brillant vainqueur du 3000 m.

Malgré ces déficiences, notre vieille société fit mieux que de se défendre et grâce aux efforts de tous, le classement général avant la dernière épreuve, le relay donnait la 2<sup>e</sup> place à notre club.

Le relay, dans lequel nos hommes mirent le meilleur d'eux-mêmes fut splendide et alors que le dernier coureur avait 6 mètres d'avance, il tombait son témoin, faisant perdre à l'équipe en même temps que le gain de cette course, la deuxième place au classement général.

Voici d'ailleurs le classement final des équipes:

- 1<sup>o</sup> Red-Star de Limoges: 402,5.
- 2<sup>o</sup> C. A. P. O. de Limoges: 69,5.
- 3<sup>o</sup> U. S. B., Bergerac: 64.
- 4<sup>o</sup> C. A., Brive: 63,5.
- 5<sup>o</sup> Tulle: 58,5.
- 6<sup>o</sup> A. S. P., Police Limoges: 44.

L'U. S. B. a confirmé ses succès du dimanche précédent sur les équipes de Brive, Tulle, etc., et permet d'affirmer qu'elle est, après le C. O. P. O. de Périgueux, le premier Club d'athlétisme de la Dordogne et un des meilleurs du Comité du Limousin.

### BOULES

Dimanche 13 juin, place Gambetta, un grand concours de Boules organisé par la Boule Amicale Bergeracoise, avec la collaboration des Galeries Modernes.

Ce concours ouvert à tous les joueurs licenciés toutes catégories, est assuré du plus vif succès étant donné que les meilleures quadrettes du Comité se sont engagées.

Ce concours commencera à 9 heures 30.

**A VENDRE** jument double, petite bretonne, douce et courageuse, avec harnais et voiture maraîchère. S'adresser au bureau du journal. 371